

Questions orales

[Traduction]

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, mon rappel au Règlement sera très bref, afin de ne pas empiéter davantage sur la période des questions. Je me demande si, au terme de la présente période, le ministre pourrait se voir octroyer la permission de revenir aux motions, afin de faire un bref exposé pour éclaircir cette question compte tenu de ses incidences graves.

M. l'Orateur: Je m'en informe sur-le-champ.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE BARRAGE DE GARRISON AU DAKOTA-NORD—LA RÉPONSE AUX DÉMARCHES CANADIENNES

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de l'aménagement du projet de dérivation Garrison aux États-Unis et ses répercussions très importantes dans le Manitoba et une certaine partie de la Saskatchewan. Le projet se poursuit-il actuellement et les États-Unis ont-ils répondu à la protestation du gouvernement contre les nouveaux travaux effectués à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme les députés le savent, monsieur l'Orateur, nous avons réclamé un moratoire sur les travaux de construction jusqu'à ce que les dirigeants des deux pays s'entendent afin que les droits et les intérêts canadiens soient pleinement protégés, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse à notre note.

M. l'Orateur: La présidence accordera la parole au député de Lisgar pour une question supplémentaire. Puis je demanderai le consentement unanime pour revenir à l'appel des motions mais si je ne l'obtiens pas nous passerons à l'appel de l'ordre du jour.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous dira-t-il s'il peut assurer la Chambre, et surtout la population du Manitoba et de la région en cause en Saskatchewan, si le gouvernement fédéral va exiger un moratoire quant à la construction de ce barrage?

M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Dinsdale: Une question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a un certain nombre de députés qui cherchent à poser des questions supplémentaires et autres, mais nous avons dépassé d'environ trois minutes la période des questions. Je veux bien permettre quelques questions supplémentaires, mais seulement si la Chambre consent à l'unanimité à ce qu'on prolonge la période des questions.

[M. Marchand (Langelier).]

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a évidemment pas unanimité. Le député de Central Nova a présenté une suggestion tantôt et je vais maintenant demander si le ministre des Transports veut que nous revenions à l'appel des motions pour faire une déclaration? Je vois qu'il n'y a pas unanimité là-dessus non plus.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Bell: Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre. Sachant très bien que des négociations sincères et de dernière minute se poursuivent encore entre les chefs de tous les partis, négociations qui pourraient influencer nos projets pour la semaine prochaine, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il, comme d'habitude, établir maintenant ou demain sans faute l'ordre des travaux au cas où, malheureusement, nous serions ici la semaine prochaine?

M. MacEachen: Je conviens que . . .

M. Nowlan: Vous voyez là-bas et Grinch et Scrooge.

M. MacEachen: Ils se trouvent des deux côtés de la Chambre.

M. Nowlan: Non, Grinch est là-bas.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je conviens que nous tentons d'en arriver à une conclusion satisfaisante afin de terminer nos travaux de façon ordonnée, mais si nous n'y parvenons pas nous continuerons à étudier le bill sur les dépenses électorales, puis nous passerons à la mesure touchant la taxe d'exportation. Toutefois, ces questions pourraient aussi faire l'objet de discussions plus poussées.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos d'une question posée par le député de Vancouver Kingsway au ministre des Finances. Je remarque que la Commission de surveillance du prix des denrées alimentaires a publié son rapport à Montréal cet après-midi sans en avoir distribué un exemplaire aux députés, et pourtant un des députés de la Chambre a cité un passage de ce rapport. Je me demande quel ministère du gouvernement, s'il en est, a divulgué le rapport à un député, plus précisément à la représentante de Vancouver Kingsway, avant que les autres députés n'en obtiennent un exemplaire?

Une voix: Le député de Saint-Jean-Est en a eu un le premier.

M. l'Orateur: Je doute qu'il s'agisse là d'un rappel au Règlement. Ça ressemble plutôt à une question, et il ne semble pas venir de réponse. Peut-être les députés pourraient-ils discuter entre eux ce qui s'est passé, s'il y a lieu. Passons à l'ordre du jour.